

## Comment désherber le maïs en zone sensible aux enjeux eau ?

Maïs

08.12.2020



**En zone sensible, l'utilisation d'herbicides de post-levée en complément de solutions alternatives permet de désherber efficacement les maïs.**

**Attention : pas d'herbicides à base de S-métolachlore en zone sensible !**

Afin de préserver la qualité de l'eau en limitant de possibles transferts, Syngenta a souhaité aller au-delà de la réglementation en recommandant de ne pas utiliser d'herbicides à base de S-métolachlore dans les périmètres d'aires d'alimentation de captage prioritaires et en zones sensibles.

Plus de 1 000 captages prioritaires ont été définis suite au Grenelle de l'environnement et à la Conférence environnementale. Pour 75 % d'entre eux, des aires d'alimentation de captage ont été définies. Celles-ci ont été tracées par des hydrogéologues et comportent différents périmètres de protection en fonction de la vulnérabilité de la zone par rapport à la ressource en eau du captage. Le périmètre rapproché du captage doit être l'objet d'une attention particulière vis-à-vis des risques de pollutions ponctuelles et l'aire d'alimentation dans son ensemble vis-à-vis des pollutions diffuses (risque lié au ruissellement, à l'infiltration ou au drainage par exemple). En absence de définition d'aire d'alimentation de captage, une zone tampon minimum autour du captage est prise en compte. D'autres captages non classés prioritaires peuvent être également soumis à une forte pression de

désherbage de culture de printemps entraînant un taux de détection de métabolites du S-métolachlore au-dessus des seuils limites réglementaires dans les eaux. Syngenta considère ces zones comme sensibles tout comme quelques bassins versants alimentant des captages d'eau de surface. L'ensemble de ces zones sont donc considérées comme « sensibles » et la recommandation de Syngenta est de ne pas y faire de produits à base de S-métolachlore.

2 webinaires gratuits « Comment désherber en zones à enjeux eau ? » animés par Arvalis sont prévus le 26 janvier ou le 16 mars

## Je m'inscris au webinar

---

### Repère

Quali'Cible pour déterminer si sa parcelle est en zone sensible

Pour aider les agriculteurs à repérer les parcelles sensibles aux enjeux eau, Syngenta a mis au point [Quali'Cible](#), un outil d'aide à la décision consultable sur ordinateur ou sur téléphone. Un algorithme permet de situer les parcelles à enjeu prioritaire ainsi qu'une approche du risque prenant en compte la proximité de points d'eau et des éléments topographiques de la parcelle. Les parcelles « à enjeu prioritaires » sont ainsi colorées en orange. Deux autres catégories de parcelles sont identifiées, celles à enjeu « potentiellement faible » (en vert) et celles à enjeu potentiellement sensible (en jaune) avec des recommandations spécifiques pour chaque catégorie dont celle ne pas dépasser 1 000 g maximum/ha et par an sur ces deux dernières catégories.

---

### Réaliser un diagnostic parcellaire

Si une parcelle est classée sensible, il est recommandé de réaliser un diagnostic parcellaire afin d'envisager des mesures pour prévenir l'érosion, le ruissellement ou l'infiltration. Quelques structures proposent ce type de service (Diagnostic DPR2 proposé par le Crodip ou les chambres d'agriculture en Bretagne, Aquaplaine d'Arvalis). Pour sa part, Syngenta a développé une application digitale sous Android Quali H2O 2.0 mise à la disposition des techniciens dans le cadre de convention pour accompagner les agriculteurs dans cette démarche. « L'avantage de disposer d'une application, c'est que le diagnostic à la parcelle peut se réaliser plus rapidement. Nous disposons d'un outil de priorisation des parcelles à enquêter qui prend en compte une sensibilité potentielle calculée. Via l'appli, des aménagements de la parcelle peuvent ainsi être suggérés à l'agriculteur pour limiter les risques de ruissellement comme par exemple modifier l'entrée d'une parcelle pour limiter la dégradation de la bande tampon le long du cours d'eau lié au passage de tracteurs d'animaux, ou encore implanter une bande enherbée dans un talweg pour limiter le ruissellement. Le technicien peut aussi y suggérer des changements de pratiques voire de programme de désherbage. Un rapport est généré par parcelle diagnostiquée » explique Hélène Vergonjeanne, Expert National Agriculture Durable Eau, Sol et Air chez Syngenta.

### Combiner leviers agronomiques, binage et applications

# herbicides de post-levée

Pour maîtriser les adventices de ces parcelles jugées « sensibles », le premier levier à mettre en œuvre est l'agronomie : faux-semis, labour occasionnel, dates de semis plus tardives font ainsi partie d'une panoplie de solutions agronomiques susceptibles de réduire la pression des adventices. Parallèlement, le recours à des techniques alternatives comme le binage est à envisager en complément de l'utilisation d'herbicides de post-levée en mélange et à doses modulées. « Pour une bonne efficacité du binage » rappelle Vincent Trotin, expert technique chez Syngenta, « 48 à 72 heures de temps sec sont nécessaires pour que l'intervention soit efficace. Sinon les mauvaises herbes, même sorties de terre, peuvent profiter de l'humidité pour reprendre ».

---

## Bonnes pratiques pour préserver la qualité de l'eau

- Planter un Dispositif Végétalisé Permanent (DVP) non traité d'une largeur de 5 m minimum le long de tous points d'eau.
  - S'assurer que la largeur de la ZNT (Zone non traitée) du DVP du produit utilisé (écrit sur les étiquettes du produit utilisé) est bien respectée sur l'ensemble du cours d'eau.
  - La végétation du DVP doit être dense, continue et non perturbée par des engins ou des fossés ou tranchées destinés à évacuer le trop plein d'eau vers le réseau d'eau.
  - Utiliser des buses à injection d'air homologuées à la pression recommandée dans l'homologation afin d'éviter toute dérive vers l'eau.
  - Couvrir et protéger les forages destinés à l'irrigation.
- 

## Choisir les herbicides de post-levée en fonction de la flore

En l'absence d'herbicide à base de S-métolachlore, il est essentiel de bien identifier la flore dominante afin de mettre en œuvre le programme herbicide le plus adapté :

- En présence de dicotylédones difficiles, une intervention avec les spécialités herbicides Elumis® + Peak® à 3-4 feuilles du maïs suivi d'un binage peut être envisagée.
- En présence de vivaces, une double application avec les herbicides Elumis ou Calaris® + Casper® aux stades 4/5 feuilles du maïs puis 8/10 feuilles a fait ses preuves dans les essais Syngenta mis en place sur les [pôles Terres de Progrès](#).
- Enfin, en présence de graminées estivales, une double application de la spécialité herbicide Elumis au stade 2/3 feuilles puis 6/8 feuilles du maïs avec un rattrapage mécanique en cas de relevées est à conseiller.

### Pour aller plus loin :

[Désherber en zones à enjeu eau](#)

---

## Focus produits

- [Elumis](#) (75 g/l de mésotrione + 30 g/l de nicosulfuron) est un herbicide de post-levée du maïs avec un large spectre sur graminées et dicotylédones.
- [Calaris](#) (70 g/l mésotrione + 330 g/l terbuthylazine) est un herbicide qui se distingue par son

haut niveau de performance sur dicots difficiles.

- [Casper](#) (50 g/kg prosulfuron + 500 g/kg dicamba) est un herbicide de post-levée particulièrement intéressant pour lutter contre les dicotylédones vivaces et difficiles.
  - [Peak](#) (750 g/kg prosulfuron) est un herbicide actif contre les dicotylédones difficiles avec une action au niveau foliaire, racinaire et anti-germinatif. En condition favorable (sol humide), il contrôle les levées échelonnées des adventices sensibles.
- 

**Pour en savoir plus :**

[Inscrivez-vous au webinaire : désherber en zone à enjeux eau](#)

**Produits:**

CALARIS

CASPER

ELUMIS

PEAK

**Secondary Category:**

Maïs herbicides